

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

VENDREDI 25 AOÛT 2017

Étaient présents : MM. JM. SCHIBER - C. TARY - JM. JAVAUX - B. SAUVAGE - JP. CREUSOT - M. PERNOT - P. VALLI - Mmes ML. HAAZ - R. DEVOILLE - B. FOLLEY

Absents excusés : L. PORTA - C. CLEMENCELLE (pouvoir à JP CREUSOT) - L. LAMAY (pouvoir à ML HAAZ) - A. KEUSCH - C. FIEUTELOT (pouvoir à JM. SCHIBER)

Secrétaire de séance : Mme Rachel DEVOILLE

Le Maire ouvre la séance à 20 h 00

I Communication

Le Maire fait état des principales réunions qui se sont tenues au cours de la période de juillet à août. Il donne ensuite la parole aux adjoints qui font part, à leur tour, de leurs démarches et observations.

II Ligue FOL 70 : renouvellement de la convention de partenariat

La convention de partenariat avec la Ligue FOL 70 pour la gestion et l'animation du Centre d'accueil éducatif de Frotey-lès-Vesoul est arrivée à échéance le 31 août 2017.

Le Conseil Municipal décide de renouveler cette convention à compter du 1^{er} septembre 2017 pour une durée d'un an avec la Ligue FOL 70 et de mettre à disposition les deux adjoints territoriaux d'animation de la Commune de Frotey-lès-Vesoul.

Vote : 13 pour

III Affouage 2017-2018

Le produit des coupes des parcelles 31-32 et 33 (houppiers) de la forêt communale à l'affouage est fixé à 65 € le lot.

La date limite des inscriptions est arrêtée au 13 octobre 2017.

Vote : 13 pour

IV Personnel communal - renouvellement des contrats « emploi d'avenir »

Les conventions conclues avec l'Etat pour le recrutement de deux salariés dans le cadre des emplois d'avenir arrivent à échéance.

Le Conseil Municipal décide de renouveler les conventions avec l'Etat ainsi que les contrats de travail à durée déterminée de deux agents contractuels.

Vote : 13 pour

V CAV : rapport annuel d'activité 2016

Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2016 de la CAV retraçant l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale et l'utilisation des crédits engagés dans chaque commune de l'agglomération.

VII Vente de pins noirs

Il est décidé de vendre le bois produit après l'abattage de pins noirs sur le site de la Réserve Naturelle du Sabot, à la SAS PESEUX d'Autechaux (Doubs) au prix de 28 € la tonne pour un total de 70.360 tonnes estimées, soit un montant total de 1 970,08 €.

Vote : 13 pour

VII Encaissement de chèque

Le maire est autorisé à recevoir et à transmettre au comptable du Trésor pour encaissement, un chèque d'un montant de 70,00 € émis par le Moto-club Haut-Saônois concernant sa participation à Frotey-en-Fête.

Vote : 13 pour

VIII Attribution d'une aide financière

Le Maire présente une demande d'aide financière formulée par Madame Anaïs ROBIN, Triathlète au club GTVHS de Vesoul sélectionné pour le championnat de triathlon sur distance Ironman à Hawaï et demeurant à Frotey-lès-Vesoul.

La contribution de la commune consiste à lui apporter une aide financière exceptionnelle.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de soutenir Madame Anaïs ROBIN par le versement d'une aide de 200 € au GTVHS.

Vote : 13 pour

La séance est levée à 21 h 30.

Fait à Frotey-lès-Vesoul, le 28 août 2017.

Le Maire,

Jean-Marie SCHIBER.

